



Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur

31ème Chapitre de la Congrégation 2021 Déclaration d'orientation

*« Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu...
C'est par lui que tout est venu à l'existence...
Et le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous. »
(Jean 1 :1-14)*

Nous avons participé : Sœurs Apostoliques, Sœurs Contemplatives et Partenaires dans la Mission au 31ème Chapitre de Congrégation « Attirés par l'amour, Passionnés pour la justice » en suivant les pas de Jésus le Bon Pasteur.

Alors que nous traversons une pandémie mondiale et une crise humanitaire et planétaire sans précédent, nous avons créé un événement véritablement historique dans la vie de la Congrégation avec ce Chapitre virtuel. Grâce au discernement et au dialogue, nous avons embrassé *la Transformation radicale/la Conversion Profonde* et choisi d'agir avec justice dans nos relations à tous les niveaux. Nous nous engageons à mettre en œuvre la nouvelle structure de gouvernance en plaçant la mission au centre, en priorisant les communautés caractérisées par l'inclusion, la réconciliation et la guérison. Nous envisageons le plein engagement des Partenaires dans la mission – propulsés pour témoigner d'une présence contemplative, prophétique et apostolique, qui entend le cri des marginaux, et répond par le don du meilleur de soi.

Attirés par le mystère divin et inspirés par l'esprit de Saint Jean Eudes et de Sainte Marie Euphrasie, nous nous engageons à répondre avec une vision nouvelle, à franchir les frontières, à prendre en compte les réalités locales et mondiales, et les souffrances extrêmes de notre temps.

*« Comme jamais auparavant dans l'histoire, notre destin commun nous invite
à chercher un nouveau commencement [...]*

*Faisons-en sorte que notre époque soit reconnue dans l'histoire comme celle de l'éveil d'une
nouvelle forme d'hommage à la vie, d'une ferme résolution d'atteindre la durabilité, de
l'accélération de la lutte pour la justice et la paix et de l'heureuse célébration de la vie. »
(Cité dans « Laudato Si' », Paragraphe 207 – La Charte de la Terre, La Haye 29 Juin 2000)*

Confiants dans la grâce de la transformation, nous nous engageons à répondre à la nouveauté qui émerge. Nous fixons des orientations pour être cohérentes, de manière durable et écologique. Eclairés par des perspectives théologiques actualisées, une réflexion systémique et des approches fondées sur les droits, nous mettrons en œuvre, contrôlerons, évaluerons et adapterons en conséquence les bonnes politiques et pratiques dans les relations et les apostolats.

Courageusement et de tout cœur, nous nous engageons à respecter les **Appels à l'action**¹ :

¹ Se référer aux documents « Appels à l'action » A - F avec justification.

A. UNE NOUVELLE STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Adopter la nouvelle structure de gouvernance examinée par l'assemblée capitulaire afin de promouvoir plus efficacement la mission, répondre au besoin de leadership des membres consacrés et favoriser le plein engagement des partenaires dans la mission.

B. UNE ÉQUIPE INTERNATIONALE DE FORMATION

Mettre en place une équipe de formation internationale au niveau de la Congrégation qui envisage la formation initiale et continue des sœurs apostoliques et contemplatives à la vie religieuse et celle des partenaires dans la mission, sœurs et laïcs, pour l'Efficacité de la Mission.

C. UNE CULTURE UNIVERSELLE DE LA JUSTICE

Traiter les questions internes d'injustice au sein de la Congrégation :

1. Concevoir et mettre en œuvre des politiques et des lignes directrices assorties d'outils permanents d'évaluation et de rendre compte qui permettront :
 - D'identifier et de démonter les systèmes, attitudes et pratiques qui perpétuent les préjugés culturels, le racisme et l'inégalité, et qui maintiennent en place les privilèges et les relations construites sur le pouvoir/la supériorité ;
 - De promouvoir la formation, la transformation personnelle et une approche basée sur les droits.
2. Créer des espaces sûrs pour ouvrir un dialogue approprié et inclusif sur les injustices auxquelles nous avons pris part, mais sans jamais les reconnaître ou les nommer, comme la perte et le deuil qu'elles ont occasionné et qui n'ont jamais fait l'objet de réconciliation, ainsi que sur d'autres thèmes très importants comme le désir que nous avons de vivre notre vie consacrée de manière prophétique.
3. Continuer à œuvrer pour la pleine intégration de toutes les Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur à la lumière du processus de réunification.

Traiter les questions externes d'injustice dans nos apostolats respectifs :

1. Prendre un engagement ferme au niveau de la Congrégation en lien avec la « Plateforme d'action Laudato Si' » et les documents de position de la Congrégation, pour lutter contre les effets dévastateurs de la destruction de la planète engendrés par la cupidité mais aussi l'apathie.²
2. Mettre en place des processus au niveau de la Congrégation pour évaluer et renforcer les actions existantes de justice, répondre aux besoins contemporains émergents et investir des moyens et du personnel pour pérenniser notre structure de justice.

D. PARTENAIRES DANS LA MISSION

Poursuivre le travail du Comité International concernant les partenaires dans la mission qui est décrit dans le document « *Le Zèle nous pousse à répondre (2019)* », par les actions suivantes :

² Nous rendons hommage à la bienheureuse Aguchita, martyre, qui a sacrifié sa vie pour lutter contre l'injustice.

1. Renforcer nos relations sur la base de la culture universelle de justice par des attitudes qui nous invitent à embrasser l'égalité, la collégialité et l'expérience partagée de la mission, de façon à développer un modèle qui renforce les liens de l'être ensemble.
2. Créer des structures de travail, des politiques et des descriptions de rôles flexibles, qui soient adaptables, sensibles à la culture, et mis en œuvre par toute la Congrégation dans un esprit de coresponsabilité pour la mission.

E. UN PLAN STRATÉGIQUE DE LA CONGRÉGATION

Afin d'établir une orientation et des priorités pour un développement, une pertinence et un rendre compte durables, **nous allons** :

1. Déterminer un processus complet de pré-planification et une méthode de documentation à adopter lors du prochain Chapitre. Ce processus s'inspire de la mise en œuvre des orientations du 31ème Chapitre de la Congrégation.
2. Engager tous les Bureaux de la Congrégation et la Fondation Internationale du Bon Pasteur dans un processus de développement et de mise en œuvre de stratégies communes, d'exigences de collaboration et d'un moyen dans le rendre compte, qui harmonisent leur travail et leurs ressources dans la poursuite de la mission.

F. LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Assurer le partage équitable des ressources comme composante importante d'une culture universelle de justice et de bonne gestion des ressources pour la pérennité de la mission.

RECOMMANDATIONS

1. Communauté Internationale de la Maison Mère

Que l'Équipe de Leadership de la Congrégation, par le biais d'un processus consultatif, examine l'objectif, la composition et la faisabilité du maintien d'une communauté internationale à la Maison Mère.

2. Commission Maison Mère

Que l'Équipe de Leadership de la Congrégation, par le biais d'un processus consultatif, examine le rôle de la Commission Maison Mère et détermine le meilleur moyen d'assurer le soutien et la coordination des entités de la Maison Mère.

AUTORISATION

Le Chapitre de Congrégation confie à la Responsable et à son/ses Conseils l'interprétation des documents officiels de ce Chapitre ainsi que l'achèvement et l'exécution des affaires en cours. (Constitutions, article 153)

6 décembre 2021

Chapitre des Affaires – du 16 au 22 septembre, 2021

Chapitre des Affaires et des Elections – du 18 novembre au 17 décembre 2021



31^{ème} CHAPITRE DE LA CONGRÉGATION

A. UNE NOUVELLE STRUCTURE DE GOUVERNANCE

APPEL À L'ACTION

Adopter la nouvelle structure de gouvernance examinée par l'assemblée capitulaire afin de promouvoir plus efficacement la mission, répondre au besoin de leadership des membres consacrés et favoriser le plein engagement des partenaires dans la mission.

JUSTIFICATION

En réponse à la Déclaration d'orientation du Chapitre de 2015, l'Équipe de Leadership de Congrégation a lancé un processus de révision de nos structures de Congrégation.

- Les structures actuelles ont été conçues pour une Congrégation de 12 000 sœurs consacrées ;
- Nous sommes aujourd'hui 3 000, et notre nombre diminue, même dans les régions qui comptent un grand nombre de sœurs actives ;
- Si l'on se projette dans six et douze ans, le nombre de sœurs capables et désireuses de remplir des rôles de leadership canonique sera rapidement réduit ;
- Actuellement, il y a de nombreuses situations où il n'y a pas assez de leaders disponibles ;
- Si nous n'apportons aucun changement à notre structure, la capacité de leadership continuera à diminuer. Cela aura un impact négatif sur la vie communautaire et personnelle des sœurs, ainsi que sur la qualité et l'efficacité de nos apostolats ;
- Les partenaires laïcs dans la mission soutiennent actuellement notre travail dans de nombreux domaines de responsabilité. Ces dernières années, il y a eu un mouvement en faveur d'un engagement plénier des partenaires dans la mission ;
- La nouvelle structure de gouvernance offre dès maintenant un moyen de travailler et de planifier ensemble, plutôt que d'attendre que les structures actuelles se révèlent non viables.

RÉPONSE

Pour répondre à ces préoccupations, la nouvelle structure de gouvernance intègre trois composantes interdépendantes :

- Le mouvement des provinces vers les régions ;
- L'ajout d'équipes élargies de Leadership au niveau de la Congrégation, de la région et, si nécessaire, au niveau local ; et
- La création d'un Comité de mise en œuvre au niveau de la Congrégation.



31^{ème} CHAPITRE DE LA CONGRÉGATION

B. UNE ÉQUIPE INTERNATIONALE DE FORMATION

APPEL À L'ACTION

Mettre en place une équipe de formation internationale au niveau de la Congrégation qui envisage la formation initiale et continue des sœurs à la vie religieuse et celle des partenaires dans la mission, sœurs et laïcs, pour l'efficacité de la Mission.

JUSTIFICATION

Sœurs

L'idée d'une **Équipe de Formation Internationale** émane du Groupe de Réflexion sur la Formation et de l'Équipe de Leadership de Congrégation. Elle s'est développée à partir de :

- ♥ Nos expériences de travail avec les différentes Unités ;
- ♥ Des contacts avec les formatrices au niveau local ;
- ♥ Le programme en 2018 de préparation aux sessions de profession perpétuelle, « *L'Amour, le cœur de l'univers* » ;
- ♥ Les retraites qui se sont tenues dans toute la Congrégation ;
- ♥ Les cours en ligne proposés aux formatrices.

Le besoin est devenu encore plus évident à la lumière des changements radicaux dans la vie religieuse et dans toutes les sociétés du monde actuel. Nous entendons un appel pressant à repenser l'approche de la Congrégation en matière de formation.

Au fur et à mesure que nous prenons conscience de l'évolution de notre univers, notre conception et notre expérience de Dieu doivent également s'approfondir. Cette prise de conscience doit éclairer à tous les niveaux nos programmes de formation initiale et continue.

Nous voyons le besoin d'avoir une compréhension et d'une mise en œuvre communes des lignes directrices pour la formation, notamment en ce qui concerne l'éducation et les expériences des femmes qui entrent ou cherchent à entrer dans la Congrégation. Un plan de formation plus complet est également nécessaire au niveau régional/continental/de la Congrégation.

Partenaires dans la Mission (sœurs et laïcs)

Du fait de notre appartenance à une Congrégation internationale, il est important que nous ayons une **approche commune** concernant l'efficacité de la mission, qui nous prépare à répondre à notre mission mondiale en distinguant la réalité locale spécifique et la culture.

Après avoir écouté les soucis de la Congrégation formulés au sujet des partenaires dans la mission dans le document *Le Zèle nous pousse à répondre*, pendant les ICA virtuelles, les vidéos pré capitulaires et le travail des Chercheurs de Vie, il est évident que la formation et la préparation à l'efficacité de la mission constitue une nécessité de grande importance.

ACTION PROPOSÉE POUR LA MISE EN ŒUVRE

Cette équipe aurait pour tâche principale de superviser la formation au niveau de la Congrégation, **en veillant à la qualité de la formation et aux bonnes pratiques dans la formation et à l'efficacité de la mission**. Elle devra également mettre en place **des mesures d'accompagnement et de mentorat** au niveau local, en tenant compte des réalités et des cultures locales dans le processus de mise en œuvre. Cela se fera **en étroite collaboration** avec les équipes régionales et locales. Ceci est très important car d'après notre expérience, bien que nous disposions de bons programmes et de documents bien élaborés pour la formation, de nombreuses lacunes ont été constatées dans la mise en œuvre. Par conséquent, un accompagnement constant au niveau local est primordial.

Nous croyons que lorsqu'une équipe est mise en place dans ce but, elle a la liberté de mettre en œuvre la recommandation de la manière qu'elle juge la plus opportune. Cela pourra se faire lorsque l'équipe aura eu le temps d'**évaluer et de comprendre les différentes réalités de la formation** à travers la Congrégation.

L'équipe rendra compte à l'Equipe de Leadership de Congrégation, qui approuvera également le plan de mise en œuvre.

Quand

Une fois confirmée au Chapitre de Congrégation, la nouvelle Equipe de Leadership de Congrégation en initiera la mise en œuvre. Dans un souci de continuité, le Groupe de Réflexion sur la Formation sera disponible pour aider pendant la transition.

« Les Partenaires-dans-la-Mission sont le personnel salarié, les bénévoles, les bienfaiteurs, les membres des comités directeurs, les associés, les compagnons, etc. qui font le choix de vivre la coresponsabilité et de travailler de façon collaborative pour faire avancer la mission. »
(*Le Zèle nous pousse à répondre*)

Le terme « partenaires de mission », bien qu'il ne soit pas formellement défini, est utilisé dans l'ensemble de la Congrégation pour parler collectivement des sœurs et des laïcs qui travaillent ensemble pour mener à bien la mission.



31^{ème} CHAPITRE DE LA CONGRÉGATION

C. UNE CULTURE UNIVERSELLE DE LA JUSTICE

La justice au service de l'amour fait partie intégrante de notre mission et de notre spiritualité, mais sans le soutien de la Congrégation, l'évaluation et le rendre compte, le travail de justice stagne. L'engagement de la Congrégation pour la justice permettra au concept/à la compréhension de la justice de passer d'un discours théorique à une justice tissée dans le tissu de notre être même là où siègent toutes nos relations - avec nous-mêmes, en communauté, dans nos apostolats et avec toute la création. Il garantira un soutien organisationnel précis pour les structures de justice de la Congrégation et pour la mise en œuvre des documents de la Congrégation.

APPEL À L'ACTION

Traiter les questions internes d'injustice au sein de la Congrégation :

- ☺ Concevoir et mettre en œuvre des politiques et des lignes directrices assorties d'outils permanents d'évaluation et de rendre compte permettront :
 - ✚ D'identifier et de démonter les systèmes, attitudes et pratiques qui perpétuent les préjugés culturels, le racisme et l'inégalité, et qui maintiennent en place les privilèges et les relations construites sur le pouvoir/la supériorité, et
 - ✚ De promouvoir la formation, la transformation personnelle et une approche basée sur les droits.
- ☺ Créer des espaces sûrs pour ouvrir un dialogue approprié et inclusif sur les injustices auxquelles nous avons pris part, mais sans jamais les reconnaître ou les nommer, comme la perte et le deuil qu'elles ont occasionné et qui n'ont jamais fait l'objet de réconciliation, ainsi que sur d'autres thèmes très importants comme le désir que nous avons de vivre notre vie consacrée de manière prophétique ;
- ☺ Continuer à œuvrer pour la pleine intégration de toutes les Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur à la lumière du processus de réunification.

Traiter les questions externes d'injustice dans nos apostolats respectifs :

- ☺ Prendre un engagement ferme au niveau de la Congrégation en lien avec la « Plateforme d'action Laudato Si' » et les documents de position de la Congrégation, pour lutter contre les effets dévastateurs de la destruction de la planète engendrés par la cupidité mais aussi l'apathie, et
- ☺ Mettre en place des processus au niveau de la Congrégation pour évaluer et renforcer les actions existantes de justice, répondre aux besoins contemporains émergents et investir des moyens et du personnel pour pérenniser notre structure de justice.

JUSTIFICATION

Une spiritualité de Justice

Le fondement des Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur est l'amour qui se manifeste dans l'œuvre de justice née d'une réponse à la violence dans la société perpétrée contre les femmes en France au XVII^e siècle, pour aboutir à une voie de guérison et de plénitude. Nos Constitutions nous rappellent que « *notre mission de réconciliation nous appelle à promouvoir la justice et la paix dans un monde perturbé par le péché et les conflits* ». (Constitutions, article 6) et que « *les relations que nous établissons avec les personnes que nous rencontrons devraient être pour elles un moyen de connaître Jésus, Bon Pasteur* » (Constitutions, article 5).

La justice, donc, est le vêtement que nous devons porter pour être fidèles aux exigences de notre relation avec Dieu, témoigner de la primauté absolue de Dieu et construire des relations enracinées dans le respect de la dignité de chaque personne. Favoriser, promouvoir et vivre en bonne relation avec toute la création est le canevas de l'œuvre sainte que Marie-Euphrasie et Jean Eudes nous ont confiée. Ceci est notre mission et elle s'étend à nos relations avec toute personne.

Injustice interne à la Congrégation

Au fil du temps, le colonialisme, le patriarcat et notre condition de pécheur ont terni notre capacité à incarner une relation juste avec toute la création. La communauté d'alliance de Jésus, faite d'amour, d'équité et d'inclusion, se voit aujourd'hui fragilisée par des attitudes et des actions qui oppriment, discriminent et marginalisent les autres. Nous sommes une Congrégation interculturelle, mais souvent, au lieu d'embrasser notre diversité, nous laissons les jugements, les décisions et les comportements fondés sur la culture, la race, l'ethnicité, la position et autres barrières imaginaires nous diviser.

Au cours de notre cheminement capitulaire, nous avons perçu la douleur et la frustration des sœurs et des partenaires laïcs qui ont été confrontés à l'injustice dans nos apostolats et nos communautés.

Les préjugés culturels, le racisme et les inégalités économiques ont engendré des modèles d'injustice dans nos communautés et dans les relations avec les autres que nous entretenons dans la mission. Il y a une volonté d'être entendu, d'être compris, d'être visible, et d'être traité avec respect et dignité.

Questions mondiales d'injustice

Nous avons également constaté une volonté claire de la part de l'assemblée capitulaire pour agir avec audace et de manière responsable pour traiter les questions d'injustice systémique au-delà de la Congrégation. Un désir profond existe pour adopter une culture de justice qui approfondisse les relations et renforce les capacités.

Dans notre mission, nous devons nous ancrer dans les documents de position de la Congrégation et les enseignements de l'Église pour répondre plus efficacement aux réalités qui émergent et réclament notre attention. La vulnérabilité et la prise de risque (personnelle et communautaire) sont essentielles si nous voulons répondre de manière significative.

Dans « *Laudato Si'* », le Pape François nous a invités à nous engager dans de longs processus de régénération (LS 202) pour prendre soin de la terre. Quand la terre est exploitée, les personnes déjà appauvries par l'injustice économique et sociale sont les plus touchées, ce qui est souvent le résultat d'un phénomène de migration massive des populations. Le Pape François reconnaît que nous avons donc besoin « *d'une nouvelle approche écologique qui transforme notre façon d'habiter le monde, nos styles de vie, notre relation avec les ressources de la terre et, en général, notre manière de regarder l'homme et de vivre notre vie.* » (Message vidéo du Saint Père François pour le lancement de la « Plateforme d'action Laudato Si' » le 25 mai 2021)

Les sept catégories des objectifs de pérennité, exposées dans la « Plateforme d'action Laudato Si' » ainsi que dans les documents de position de notre Congrégation, indiquent une marche à suivre vers une écologie intégrale et nous invitent à « prendre une douloureuse conscience, d'oser transformer en souffrance personnelle ce qui se passe dans le monde, et ainsi de reconnaître la contribution que chacun peut apporter. » (LS 19). Nous ne pouvons ignorer l'appel urgent du Pape François.



31^{ème} CHAPITRE DE LA CONGRÉGATION

D. PARTENAIRES DANS LA MISSION

APPEL À L'ACTION

Poursuivre le travail du Comité International concernant les partenaires dans la mission qui est décrit dans « *Le Zèle nous pousse à répondre* » (2019), par les actions suivantes :

- Renforcer nos relations sur les bases de la culture universelle de la justice avec des attitudes qui nous invitent à embrasser l'égalité, la collégialité et l'expérience partagée de la mission de façon à développer un modèle qui renforce les liens de l'être ensemble, et
- Créer des structures de travail, des politiques et des descriptions de rôles flexibles, adaptables, sensibles à la culture, et mis en œuvre dans l'ensemble de la Congrégation dans un esprit de coresponsabilité pour la mission.

JUSTIFICATION

Le partenariat dans la mission est nécessaire, voire essentiel en termes de pertinence, de prospérité et de dynamisme pour notre mission dans le monde entier. Le document émis par le Comité International « *Le Zèle nous pousse à répondre* » (2019) a été largement utilisé comme référence pour définir les principes, les lignes directrices et la continuité de l'engagement des partenaires dans la mission.

Il est évident qu'il existe plusieurs degrés d'engagement pour les partenaires dans la mission qui vont de l'engagement de l'ensemble des salariés à celui des bénévoles en passant par les personnes qui s'engagent à vivre le charisme de la Congrégation, les valeurs et la spiritualité comme style de vie.

Le partenariat dans la mission est une relation en constante évolution qui exige une compréhension plus large de la communion, du respect mutuel, de la confiance, de l'engagement et de la liberté de vivre et de grandir pleinement et librement dans la vision et l'esprit de St Jean Eudes et de Ste Marie-Euphrasie Pelletier.

Cette nouvelle conception nous permet de nous ouvrir à un engagement plus complet dans la mission.

« Les Partenaires-dans-la-Mission sont le personnel salarié, les bénévoles, les bienfaiteurs, les membres des comités directeurs, les associés, les compagnons, etc. qui font le choix de vivre la coresponsabilité et de travailler de façon collaborative pour faire avancer la mission. »
(*Le Zèle nous pousse à répondre*)

Le terme « partenaires de mission », bien qu'il ne soit pas formellement défini, est utilisé dans l'ensemble de la Congrégation pour parler collectivement des sœurs et des laïcs qui travaillent ensemble pour mener à bien la mission.



31^{ème} CHAPITRE DE LA CONGRÉGATION

E. PLAN STRATÉGIQUE DE LA CONGRÉGATION

APPEL À L'ACTION

Afin d'établir une orientation et des priorités permanentes, une pertinence et un rendre compte durables, **nous allons** :

- ☞ Déterminer un processus cohérent de pré-planification et une méthode de documentation à adopter lors du prochain Chapitre. Ce processus s'inspire de la mise en œuvre des orientations du 31^{ème} Chapitre de la Congrégation, et
- ☞ Engager tous les Bureaux de la Congrégation et la Fondation Internationale du Bon Pasteur dans un processus de développement et de mise en œuvre de stratégies communes, d'exigences de collaboration et d'un moyen dans le rendre compte qui harmonisent leur travail et leurs ressources dans la poursuite de la mission.

JUSTIFICATION

Le rapport de l'Équipe de Leadership de Congrégation

Dans le rapport de l'Équipe de Leadership de Congrégation de 2021, les Bureaux de Congrégation et la Fondation ont répertorié les besoins suivants en matière de planification :

- ☞ Dans le domaine de l'Efficacité de la Mission, il est nécessaire que chaque Unité élabore un plan stratégique quinquennal en matière d'éducation. Cet effort existe actuellement à des stades différents dans toute la Congrégation.
- ☞ La Déclaration de la Congrégation de 2015 préconisait l'élaboration de plans stratégiques clairs dans chaque Unité. Le travail initial s'est concentré sur le développement des compétences et la réalisation de la Politique de sauvegarde. Une planification stratégique plus large existe à différents stades dans la Congrégation.
- ☞ Le Bureau de la Trésorière de Congrégation a signalé la nécessité pour la Congrégation de disposer d'un plan stratégique doté d'une composante financière solide pour soutenir la distribution équitable des ressources. Dans le cadre de ce rapport, le Bureau des Affaires Administratives de la Congrégation a souligné le besoin de renforcer l'évaluation foncière des propriétés et la gestion immobilière.
- ☞ Le Bureau de Communication a exprimé ses besoins actuels et futurs et demande qu'un plan stratégique soit développé et qu'une structure centralise le travail et les responsabilités du Bureau de Communication pour être mieux ajusté avec les Unités dans l'ensemble de la Congrégation.
- ☞ Le Centre Spirituel a fait la recommandation que le Comité Ad Hoc établi par l'Équipe de Leadership de Congrégation étudie et réalise un plan stratégique pour le Centre Spirituel.

- 🕊 Le Bureau International Justice et Paix du Bon Pasteur s'est dit préoccupé par le manque de personnel, de moyens et de structure adéquate pour engager les Bureaux de Congrégation et la Fondation Internationale du Bon Pasteur dans la scène mondiale, ce qui témoigne de la nécessité d'une planification stratégique.
- 🕊 La Fondation Internationale du Bon Pasteur, qui a établi un plan quinquennal avec ses avantages, a soulevé la question d'un plan à l'échelle de la Congrégation qui comporterait des stratégies conjointes pour les Bureaux de Congrégation afin de se concentrer et d'optimiser le soutien apporté à la Mission.

RÉPONSE

En développant un processus de pré-planification pour faire un plan stratégique, quelques thèmes récurrents ont été inclus dans la mise en œuvre :

1. La nécessité de disposer d'un plan commun ou d'une vision commune pour tous les Bureaux de Congrégation.
2. Les responsables de Congrégation et des Bureaux de Congrégation doivent planifier ensemble en tenant compte de l'engagement de la base.
3. La spiritualité de la justice doit imprégner le plan.
4. La restructuration doit simplifier la structure actuelle. Il y a un désir d'intégration tout en respectant les rôles distincts de chaque bureau.
5. Il existe un désir chez le BIBJP et la FBPI d'intégrer leur travail, de se compléter et de mutualiser les bureaux.
6. Il y a un appel fort en faveur d'une répartition équitable des ressources au niveau régional et local.
7. Les réactions portent sur le besoin de construire des relations et de créer des réseaux avant une crise ou seulement en cas de crise.
8. Un financement adéquat est nécessaire pour la mise en place d'une stratégie commune.
9. Une communication constante, le maintien de l'information, la sensibilisation et l'apprentissage sont des éléments essentiels à la réussite de ce type de planification.
10. Les apostolats et les propriétés doivent être évalués et les informations sur les apostolats collectés.
11. La pré-planification stratégique et la planification de la gouvernance peuvent être intégrés dans un même processus.

« Les Partenaires-dans-la-Mission sont le personnel salarié, les bénévoles, les bienfaiteurs, les membres des comités directeurs, les associés, les compagnons, etc. qui font le choix de vivre la coresponsabilité et de travailler de façon collaborative pour faire avancer la mission. »
(Le Zèle nous pousse à répondre)

Le terme « partenaires de mission », bien qu'il ne soit pas formellement défini, est utilisé dans l'ensemble de la Congrégation pour parler collectivement des sœurs et des laïcs qui travaillent ensemble pour mener à bien la mission.



31^{ème} CHAPITRE DE LA CONGRÉGATION

F. RESSOURCES FINANCIÈRES

APPEL À L'ACTION

Assurer le partage équitable des ressources comme composante importante d'une culture universelle de justice et de bonne gestion des ressources pour la pérennité de la mission.

JUSTIFICATION

- 🕊 L'appel concernant **L'économie au service du charisme et de la mission** pour une bonne gestion afin de repenser les questions économiques pour construire un avenir meilleur en construisant des structures évangéliques de partage et de communion.
- 🕊 Le cheminement capitulaire sur la culture universelle de la justice et l'appel à la répartition juste et équitable des ressources.
- 🕊 La reconnaissance du principe et de la mentalité d'abondance, tout comme l'abondance des ressources que nous possédons et que nous pouvons partager dans la Congrégation, avec une vision basée sur les droits dans le partage des ressources.
- 🕊 Comme la Congrégation s'oriente vers une vision globale, notre façon de gérer les ressources doit également évoluer vers une vision plus large vis-à-vis de la répartition équitable des ressources au sein de la Congrégation.

STRATÉGIES PROPOSÉES POUR LA MISE EN ŒUVRE

- 🕊 Affirmer/réaffirmer notre engagement à intégrer et à mettre en œuvre les valeurs et les principes de bonne gestion :
 - Promotion du bien commun, dignité humaine ;
 - Valeurs évangéliques de solidarité et de communion ;
 - Inclusion, participation et coresponsabilité ;
 - Action selon un modèle d'autonomisation, vision basée sur les droits dans un esprit marqué par l'abondance ;
 - Transparence et rendre compte, intégrité et crédibilité.
- 🕊 Revoir et renouveler toutes les politiques en matière de finance pour établir le concept de « biens communs de Congrégation » ainsi que les systèmes et les procédures de mise en œuvre des valeurs et des principes relatifs à la répartition équitable des ressources pour une bonne gestion.
- 🕊 Continuer à offrir une préparation/formation adéquate et pertinente au niveau économique et administratif de notre vie et de notre mission.

- 🌍 Planifier et adopter les stratégies nécessaires à l'obtention des résultats souhaités :
 - Planification stratégique au niveau de la Congrégation dotée d'une forte composante financière, en particulier dans les domaines suivants : soins médicaux/infirmierie, gestion des biens, formation/efficacité de la mission, et apostolats/programmes.
 - Évaluer et renforcer la gestion du Fonds général et du Fonds central (fonds pour les besoins des sœurs) compte tenu des nouvelles questions qui nous obligent à repenser nos réalités financières.
 - Créer un Fonds pour la mission mondiale à partir de nos ressources internes, et développer un système efficace, performant, centralisé et une structure pour générer des revenus (contributions des Unités et/ou mise en commun des ressources), gérer et allouer des fonds pour notre mission mondiale, en coordination avec la Fondation Bon Pasteur International et les Bureaux pour le Développement de la Mission, et
- 🌍 Disposer d'un réseau fort au niveau financier / administratif et d'un système de coordination apte à garantir la coresponsabilité, l'inclusion, la transparence et la responsabilité à tous les niveaux.